

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS

AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS

J

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Communiqué de presse n° 36 (F)

22 octobre 2007

---

Déclaration de M. **CHRISTIAN NOYER**,  
Gouverneur suppléant du FMI pour **LA FRANCE**,  
en séance plénière



## Intervention du Gouverneur pour la France

### Assemblée plénière du FMI et de la Banque mondiale

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, chers délégués,

L'année 2007 est une année charnière pour les institutions de Bretton Woods. Elle l'est bien sûr avec l'élection de Robert Zoellick à la tête de la Banque mondiale, le départ de Rodrigo de Rato - que je souhaite ici saluer et remercier pour les réformes engagées au cours de son mandat -, et l'arrivée de Dominique Strauss-Kahn. Elle l'est aussi par l'élan nouveau qui doit être donné pour permettre au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale de demeurer, ensemble, les institutions garantes de la croissance, de la stabilité financière internationale et de la réduction de la pauvreté.

Le Fonds et la Banque sont en effet confrontés à une triple exigence : de leadership, de légitimité, d'efficacité.

#### **1/. L'exigence de leadership impose au FMI et à la Banque mondiale de mobiliser leurs actionnariats en faveur de la réforme.**

Au FMI, des progrès importants ont été accomplis depuis 2005, comme la refondation de la surveillance. Je souhaite que le futur Directeur général tire tout le bénéfice des choix déjà faits, qu'il poursuive les efforts dans chaque domaine où les réformes ont été engagées et qu'il mette en œuvre les priorités retenues. Je suis convaincu qu'il saura moderniser et adapter l'institution afin de répondre aux critiques dont elle est l'objet.

A la Banque mondiale, l'élection du Président Zoellick a permis de surmonter une période très difficile pour l'institution. Nous en sommes aujourd'hui sortis. La Banque est en ordre de marche, prête à achever la négociation de reconstitution de l'AID 15 et à conduire la revue stratégique qui a été lancée au Comité du développement. Des signaux encourageants ont déjà été donnés sur un chantier particulièrement important. Je pense aux transferts de résultat de la Banque Mondiale et de la SFI vers l'AID. Beaucoup de chemin reste néanmoins à faire et l'engagement personnel du Président sera certainement déterminant pour réussir les réformes dont l'institution a besoin.

## **2/. L'exigence de légitimité implique de continuer à adapter la gouvernance des institutions de Bretton Woods à la réalité de l'économie mondiale.**

Le renforcement de la légitimité et de la gouvernance du FMI passe par la réforme des quotes-parts. Une première étape importante a été franchie à Singapour l'an passé. Elle a défini le cadre dans lequel s'inscrivent les négociations actuelles. Les discussions du CMFI et du Conseil ont mis en lumière les bases d'un compromis.

Le consensus existe sur le principe d'une formule unique, simple et transparente. L'objectif est d'augmenter la part des économies dynamiques, dont beaucoup sont des pays émergents, sans marginaliser les pays en développement. Le temps est compté d'ici septembre 2008.

Pour leur part, l'Europe et la France ont abordé cette négociation de manière ouverte. Nous avons certes rappelé avec constance que cette réforme ne devait pas négliger les principes qui fondent la mission du FMI et le rôle de ses quotes-parts ; mais nous avons aussi fait preuve de flexibilité en acceptant, dans un souci de compromis, de renoncer à certaines de nos exigences, dans le cadre d'un compromis global. Aussi chacun des éléments est lié aux autres. Parmi les options suggérées par les services du FMI, l'approche avec filtre est la plus à même de parvenir à l'objectif de la réforme en cours.

J'ajoute qu'en tout état de cause cette réforme ne sera réussie que si les pays les plus pauvres y trouvent aussi leur compte. C'est pourquoi la France défend l'option d'un triplement des droits de vote de base. C'est une question de justice, et donc de légitimité.

Les actionnaires de la Banque ne peuvent ignorer les réformes qu'ils entreprennent au FMI. Ce qui vaut pour le FMI ne vaut pas nécessairement pour la Banque, car les deux institutions ont leur culture propre et exercent des missions distinctes. Pour autant, il n'est nul besoin d'attendre l'achèvement de la réforme du FMI pour engager celle de la Banque.

## **3/. Enfin, l'exigence d'efficacité passe par le renforcement des instruments du FMI et de la Banque mondiale.**

La surveillance est au cœur des missions du FMI. En effet, en amont de sa contribution à la résolution des crises, le Fonds doit exercer son rôle préventif par l'identification des vulnérabilités économiques et financières, au niveau national comme au niveau régional ou mondial.

Le contexte économique et financier international favorable ne doit pas nous conduire à conclure que les crises de balance de paiement ont définitivement disparu. C'est pourquoi la France promeut le développement d'un instrument assurantiel. Elle souhaite donc que les discussions sur sa mise en place progressent rapidement.

L'efficacité du FMI suppose aussi la réforme de son financement. Le modèle actuel a atteint ses limites. Il convient de diversifier les revenus du FMI pour le rendre moins dépendant des cycles économiques. Le rapport Crockett a fourni les bases d'une réforme en profondeur, dont la France en soutient les principes. Il importe désormais d'avancer rapidement sur ces sujets.

Un effort de rationalisation du budget du FMI, qui passe par une plus grande efficacité de la dépense, est également nécessaire. Mais les capacités opérationnelles de l'institution doivent être préservées. Tous les pays membres, y compris les plus pauvres, doivent continuer à bénéficier des conseils et du soutien, y compris financier, du FMI.

A la Banque mondiale, la revue stratégique lancée au Comité du développement doit permettre de redéfinir les priorités de l'institution et d'améliorer l'efficacité de ses interventions et de ses instruments.

Les négociations de reconstitution de l'AID ont déjà permis d'engager ce travail et les premiers résultats sont encourageants, avec une priorité renforcée sur le soutien aux États fragiles, un soutien à l'intégration régionale et une responsabilité accrue en matière de lutte contre le changement climatique.

L'environnement concurrentiel de la Banque a par ailleurs beaucoup changé ces dernières années et nous devons en tirer les conséquences : la Banque doit se montrer plus sélective dans ses opérations et mieux se coordonner avec les autres bailleurs de fonds ; elle doit être plus à l'écoute de ses clients, plus souple dans la définition de ses stratégies- pays et plus réactive dans l'instruction des projets.

Enfin, comme au FMI, la revue stratégique de la Banque devra aussi poser la question de son modèle de financement. Les efforts récemment engagés sur la tarification des prêts apportent une partie de la réponse. Il faut toutefois aller plus loin. Cela passe par un effort d'innovation et de réforme interne ainsi que par le renforcement de certaines synergies entre les différentes entités du groupe.

\*

[ Le FMI et la Banque mondiale ont donc plus que jamais une ardente obligation de réforme. Pouvoir progresser ensemble, grâce aux impulsions qu'apporteront leurs nouveaux dirigeants, est aujourd'hui pour le Fonds et la Banque une chance à saisir car les deux processus de réforme ont vocation à se renforcer mutuellement et à entretenir la dynamique politique nécessaire à la formulation des compromis et des idées nouvelles. ]